

Programme régional d'action en faveur des mares. Compte-rendu des diagnostics avant travaux. Pars II – secteur nord

Adrien Delattre

▶ **To cite this version:**

Adrien Delattre. Programme régional d'action en faveur des mares. Compte-rendu des diagnostics avant travaux. Pars II – secteur nord. [Rapport Technique] CBNBP - MNHN, Délégation Champagne-Ardenne - 30 Chaussée du Port - CS 50423 - 51035 Châlons-en-Champagne Cédex, France. 2020. mnhn-03045903v2

HAL Id: mnhn-03045903
https://mnhn.hal.science/mnhn-03045903v2

Submitted on 18 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PRAM
PROGRAMME RÉGIONAL D'ACTIONS MARES GRAND EST

Programme Régional d'Action en faveur des Mares

Compte-rendu des diagnostics avant travaux Pars II - secteur nord

SENSIBILISER

CONSERVER

ACCOMPAGNER

CONNAÎTRE

BASSIN PARISIEN

PAYS DE SOULAINES

Programme Régional d'Action en faveur des Mares

Compte-rendu des diagnostics avant travaux, Pars II secteur nord

Août 2020

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national
du Bassin parisien, délégation Champagne-Ardenne, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, directeur du Conservatoire
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

30 chaussée du Port CS 50423
51035 Châlons-en-Champagne Cedex
Tel. : 03.26.65.28.24
E-mail : cbnbp-ca@mnhn.fr

Inventaire de terrain : Adrien DELATTRE, Frédéric HENDOUX
Rédaction et mise en page : Adrien DELATTRE
Cartographie : Adrien DELATTRE
Gestion des données, analyse : Adrien DELATTRE
Relecture : Frédéric HENDOUX

Les partenaires de cette étude sont :
CPIE Pays de Soulaines - Domaine Saint-Victor, 10200 Soulaines-Dhuys
Agence de l'Eau Seine-Normandie - 18 Cours Tarbé - 89100 Sens
Région Grand Est



Référence à utiliser :

DELATTRE A. -2020 – Programme régional d'action en faveur des mares. Compte-rendu des diagnostics avant travaux. Pars II – secteur nord. CPIE de Soulaines, Agence de l'eau Seine-Normandie – DT vallée de Marne., Région Grand-Est. Conservatoire botanique national du Bassin parisien. 21 p. Paris - Châlons-en-Champagne.

Crédit photo

Photo de couverture : Prairie de fauche hygrophile, Baâlons, 2020. © A. Delattre, CBNBP

Sommaire

1. Contexte 5
2. Inventaires 5
Site 1 : Boult-aux-Bois 1 5
Contexte 5
Recommandations 7
Site 2 : Boult-aux-Bois 2 8
Contexte 8
Recommandations 9
Site 3 : Landres-et-Saint-Georges 1 9
Contexte 9
Recommandations 10
Site 4 : Landres-et-Saint-Georges 2 10
Contexte 10
Recommandations 10
Site 5 : Verrières 1 10
Contexte 10
Recommandations 11
Site 6 : Verrières 2 11
Contexte 11
Recommandations 12
Site 7 : Liart 1 13
Contexte 13
Recommandations 14
Site 8 : Liart 2 14
Contexte 14
Recommandations 16
Site 9 : Liart 3 16
Contexte 16
Recommandations 17
Site 10 : Baâlons 17
Contexte 17
Recommandations 19
Site 11 : Saint-Loup-Terrier 1 19
Contexte 19

Recommandations.....20
3. Bilan 20
4. Bibliographie 21

1. Contexte

Le Programme Régional d'Action en faveur des Mares (PRAM) prévoit une activité de création et de restauration des mares. Afin d'éviter la destruction de taxons ou végétations patrimoniaux, le Conservatoire Botanique National du Bassin parisien (CBNBP) est chargé de réaliser en amont des travaux une expertise des sites concernés, incluant un inventaire de la flore et un diagnostic.

Ce document est un compte-rendu des prospections effectuées du 16 au 19 mai 2020 par le CBNBP, en prévision des travaux prévus pour l'année 2020. Ces prospections concernent 11 sites répartis sur 6 communes du département des Ardennes (08). Pour chaque site, un inventaire exhaustif de la flore et des végétations rencontrées est fourni, et un avis sur les travaux prévus est émis en fonction des enjeux de conservation identifiés.

La nomenclature floristique suit le référentiel TAXREF v.12, et celle des syntaxons suit le Catalogue des végétations de la région Champagne-Ardenne, version mai 2019 (Causse & Weber,2019).

2. Inventaires

Site 1 : Boult-aux-Bois 1

Contexte

Le site est localisé sur la commune de Boult-aux-Bois, au lieu-dit Les Pachis, en contexte de prairie de fauche hygrophile acidicline (figure 1). Les travaux envisagés concernent la création d'une mare sur le site.



Figure 1 : Aspect général du site 1

Les taxons ayant été contactés lors de la prospection sont les suivants :

Nom latin	Nom vernaculaire	Indigénat	Rareté	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Holcus lanatus L.	Houlque laineuse	Indigène	CCC	LC	LC
Poa trivialis L.	Pâturin commun	Indigène	CCC	LC	LC
Rumex acetosa L.	Oseille des prés	Indigène	C	LC	LC
Stellaria graminea L.	Stellaire graminée	Indigène	AR	LC	LC
Lotus pedunculatus Cav.	Lotier des marais	Indigène	AC	LC	LC
Lathyrus pratensis L.	Gesse des prés	Indigène	CC	LC	LC
Juncus effusus L.	Jonc épars	Indigène	C	LC	LC
Agrostis stolonifera L.	Agrostide stolonifère	Indigène	CCC	LC	LC
Anthoxanthum odoratum L.	Flouve odorante	Indigène	AC	LC	LC
Lychnis flos-cuculi L.	Oeil-de-perdrix	Indigène	AR	LC	LC
Schedonorus pratensis (Huds.) P.Beauv.	Fétuque des prés	Indigène	AR	LC	LC
Festuca rubra subsp. rubra L.	Fétuque rouge	Indigène	CCC?	LC	LC
Filipendula ulmaria (L.) Maxim.	Reine des prés	Indigène	CC	LC	LC
Plantago lanceolata L.	Plantain lancéolé	Indigène	CCC	LC	LC
Achillea ptarmica L.	Achillée ptarmique	Indigène	AR	LC	LC
Alopecurus pratensis L.	Vulpin des prés	Indigène	AC	LC	LC
Veronica chamaedrys L.	Véronique petit chêne	Indigène	CC	LC	LC
Myosotis scorpioides L.	Myosotis des marais	Indigène	CC	LC	LC
Ranunculus repens L.	Renoncule rampante	Indigène	CCC	LC	LC

Galium palustre L.	Gaillet des marais	Indigène	?	LC	LC
Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm.	Jonc à tépales aigus	Indigène	R	LC	NT
Cirsium palustre (L.) Scop.	Cirse des marais	Indigène	C	LC	LC
Trifolium repens L.	Trèfle rampant	Indigène	CCC	LC	LC
Cynosurus cristatus L.	Crételle	Indigène	AC	LC	LC
Carex hirta L.	Laîche hérissée	Indigène	C	LC	LC
Ranunculus flammula L.	Renoncule flammette	Indigène	AR	LC	LC
Carex leporina L.	Laîche Patte-de-lièvre	Indigène	R	LC	LC
Angelica sylvestris L.	Angélique sauvage	Indigène	CC	LC	LC
Bromus racemosus L.	Brome en grappe	Indigène	R	LC	NT
Cardamine pratensis L.	Cardamine des prés	Indigène	AC	LC	LC
Iris pseudacorus L.	Iris faux acore	Indigène	CC	LC	LC
Agrostis canina L.	Agrostide des chiens	Indigène	AR	LC	LC
Cerastium fontanum Baumg.	Céraiste commune	Indigène	CCC	LC	LC
Trifolium pratense L.	Trèfle des prés	Indigène	CCC	LC	LC
Ranunculus acris L.	Bouton d'or	Indigène	CCC	LC	LC
Centaurea decipiens Thuill.	Centaurée trompeuse	Indigène	AC	LC	LC
Taraxacum sp.	Pissenlit				
Carex caryophyllea Latourr.	Laîche printanière	Indigène	AR	LC	LC
Hypochaeris radicata L.	Porcelle enracinée	Indigène	AC	LC	LC
Ajuga reptans L.	Bugle rampante	Indigène	CC	LC	LC
Potentilla erecta (L.) Raeusch.	Potentille tormentille	Indigène	AR	LC	LC
Scorzoneroides autumnalis (L.) Moench	Liondent d'automne	Indigène	AC	LC	LC
Veronica scutellata L.	Véronique à écus	Indigène	R	LC	LC

La végétation relevée peut être rattachée à l'association du *Junco acutiflori - Brometum racemosi*, qui est un pré de fauche hygrophile peu commun et en forte régression dans la région.

Recommandations

Compte-tenu de la flore relevée, il n'y a pas de contre-indication majeure à la création d'une mare sur le site proposé. Les principaux enjeux concernent principalement le jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus* Ehrh. ex Hoffm.) et le brome en grappe (*Bromus racemosus* L.), tous deux considérés comme presque menacés (NT) au niveau régional, mais aussi la laîche Patte-de-lièvre (*Carex leporina* L.) et la véronique à écus (*Veronica scutellata* L.), également rares dans la région mais dont le niveau de préoccupation est mineur (LC). Aucun de ces taxons ne bénéficie d'un statut de protection légal.

Il serait intéressant, à cet égard, d'éviter de creuser au point bas de la parcelle, et de créer la mare plutôt à l'entrée de la parcelle ou du côté des ronces. Éviter également de régaler les terres de creusement sur une trop grande étendue au détriment de la prairie (dans l'idéal à exporter hors du site).

Site 2 : Boult-aux-Bois 2

Contexte

Le site est localisé sur la commune de Boult-aux-Bois, au lieu-dit Les Pachis, à 130 mètres à l'est du site 1, sur une petite parcelle de mégaphorbiaie acidicline à *Filipendula ulmaria* située entre une oseraie et une prairie de fauche mésohygrophile (figure 2). Les travaux envisagés concernent la création d'une mare sur le site.



Figure 2 : Aspect général du site 2

Les taxons ayant été contactés lors de la prospection sont les suivants :

Nom latin	Nom vernaculaire	Indigénat	Rareté	Cotation UICN nationale	Cotation UICN régionale
Juncus effusus L.	Jonc épars	Indigène	C	LC	LC
Rumex acetosa L.	Oseille des prés	Indigène	C	LC	LC
Rubus sp.	Ronce				
Filipendula ulmaria (L.) Maxim.	Reine des prés	Indigène	CC	LC	LC
Galium aparine L.	Gaillet gratteron	Indigène	CCC	LC	LC
Galium palustre s.l.					
Cirsium palustre (L.) Scop.	Cirse des marais	Indigène	C	LC	LC
Ranunculus repens L.	Renoncule rampante	Indigène	CCC	LC	LC
Galeopsis tetrahit L.	Galéopsis tétrahit	Indigène	CC	LC	LC
Equisetum palustre L.	Prêle des marais	Indigène	AR	LC	LC
Angelica sylvestris L.	Angélique sauvage	Indigène	CC	LC	LC
Valeriana officinalis L.	Valériane officinale	Indigène	CC	LC	LC

Rumex conglomeratus Murray	Patience agglomérée	Indigène	C	LC	LC
Scirpus sylvaticus L.	Scirpe des bois	Indigène	AR	LC	LC
Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm.	Jonc à tépales aigus	Indigène	R	LC	NT
Poa trivialis L.	Pâturin commun	Indigène	CCC	LC	LC
Glyceria maxima (Hartm.) Holmb.	Glycérie aquatique	Indigène	AC	LC	LC
Phalaris arundinacea L.	Baldingère faux-roseau	Indigène	CC	LC	LC
Achillea ptarmica L.	Achillée ptarmique	Indigène	AR	LC	LC
Stachys palustris L.	Épiaire des marais	Indigène	AC	LC	LC
Lycopus europaeus L.	Lycope d'Europe	Indigène	C	LC	LC
Lythrum salicaria L.	Salicaire commune	Indigène	CC	LC	LC
Iris pseudacorus L.	Iris faux acore	Indigène	CC	LC	LC

La végétation relevée peut être rattachée à l'alliance de l'*Achilleo ptarmicae - Cirsion palustris* (association du *Junco acutiflori - Angelicetum sylvestris*).

Recommandations

Les principaux enjeux sur le site concernent le jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus* Ehrh. ex Hoffm.), rare et considéré comme presque menacés (NT) au niveau régional. Compte-tenu de la flore relevée, il n'y a pas de contre-indication majeure à la création d'une mare, mais il faudra veiller à conserver une partie de la population de jonc à tépales aigus en évitant de régaler les terres sur une trop grande étendue au détriment de la mégaphorbiaie ou de la prairie adjacente (dans l'idéal à exporter du site).

Site 3 : Landres-et-Saint-Georges 1

Contexte

Le site est localisé sur la commune de Landres-et-Saint-Georges, au lieu-dit Ferme du moulin, dans un contexte de prairie eutrophile pâturée fortement soumise au broutage et au piétinement. Les travaux envisagés concernent la création d'une mare sur le site afin de servir d'abreuvoir.

Les taxons ayant été contactés lors de la prospection sont les suivants :

Nom latin	Nom vernaculaire	Indigénat	Rareté	Cotation UICN nationale	Cotation UICN régionale
Lolium perenne L.	Ivraie vivace	Indigène	CCC	LC	LC
Potentilla reptans L.	Potentille rampante	Indigène	CCC	LC	LC
Cynosurus cristatus L.	Crételle	Indigène	AC	LC	LC
Taraxacum sp.	Pissenlit				
Urtica dioica L.	Ortie dioïque	Indigène	CCC	LC	LC
Cirsium arvense (L.) Scop.	Cirse des champs	Indigène	CCC	LC	LC
Trifolium repens L.	Trèfle rampant	Indigène	CCC	LC	LC
Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort.	Fétuque Roseau	Indigène	CCC	LC	LC
Capsella bursa-pastoris (L.) Medik.	Capselle bourse-à-pasteur	Indigène	CCC	LC	LC
Cirsium vulgare (Savi) Ten.	Cirse commun	Indigène	CCC	LC	LC
Bromus racemosus L.	Brome en grappe	Indigène	R	LC	NT

Bromus hordeaceus L.	Brome mou	Indigène	CC	LC	LC
Holcus lanatus L.	Houlque laineuse	Indigène	CCC	LC	LC
Ranunculus acris L.	Bouton d'or	Indigène	CCC	LC	LC
Cerastium fontanum Baumg.	Céraiste commune	Indigène	CCC	LC	LC

La végétation relevée peut être rattachée à l'alliance du *Cynosurion cristati*, association du *Cynosuro cristati – Lolietum perennis*, typique des prairies intensivement pâturées.

Recommandations

Hormis le brome en grappe (*Bromus racemosus* L.), rare et considéré comme presque menacés (NT) au niveau régional, la flore est constituée de taxons assez communs à très communs typiques des prairies eutrophes intensément pâturées. Compte-tenu de la flore relevée, il n'existe pas de contre-indication à la création d'une mare.

Site 4 : Landres-et-Saint-Georges 2

Contexte

Le site est localisé sur la commune de Landres-et-Saint-Georges, au lieu-dit Les Minières, à 240 mètres à l'ouest du site Landres-et-Saint-Georges 1 et dans un contexte très similaire à ce dernier. Les travaux envisagés concernent la création d'une mare sur le site afin de servir d'abreuvoir.

Les taxons et les végétations relevés sont identiques à ceux du site Landres-et-Saint-Georges 1.

Recommandations

Le milieu étant très similaire au site Landres-et-Saint-Georges 1, les recommandations sont les mêmes que celles émises pour ce dernier.

Site 5 : Verrières 1

Contexte

Le site est localisé sur la commune de Verrières. Les travaux envisagés concernent la restauration d'une mare située au sein d'une prairie semée à *Schedonorus arundinaceus*.

Les taxons ayant été contactés lors de la prospection sont les suivants :

Nom latin	Nom vernaculaire	Indigénat	Rareté	Cotation UICN nationale	Cotation UICN régionale
Lemna minor L.	Petite lentille d'eau	Indigène	AC	LC	LC
Nasturtium officinale W.T.Aiton	Cresson des fontaines	Indigène	AC	LC	LC
Agrostis stolonifera L.	Agrostide stolonifère	Indigène	CCC	LC	LC
Juncus inflexus L.	Jonc glauque	Indigène	C	LC	LC
Rumex conglomeratus Murray	Patience agglomérée	Indigène	C	LC	LC

Urtica dioica L.	Ortie dioïque	Indigène	CCC	LC	LC
Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort.	Fétuque Roseau	Indigène	CCC	LC	LC
Convolvulus sepium L.	Liset	Indigène	CCC	LC	LC
Epilobium parviflorum Schreb.	Épilobe à petites fleurs	Indigène	CC	LC	LC
Crepis biennis L.	Crépide bisannuelle	Indigène	AC	LC	LC
Scrophularia auriculata L.	Scrofulaire aquatique	Indigène	C	LC	LC
Sonchus asper (L.) Hill	Laiteron rude	Indigène	CCC	LC	LC
Geranium robertianum L.	Herbe à Robert	Indigène	CCC	LC	LC

Les végétations relevées peuvent être rattachée aux associations du *Lemnetum minoris* (communauté basale) et de l'*Helosciadietum nodiflori* (faciès à *Nasturtium officinale*), ainsi qu'à une prairie artificielle à *Schedonorus arundinaceus*.

Recommandations

La flore relevée est constituée de taxons très communs à assez communs, sans enjeu de conservation particulier. Il n'existe donc pas de contre-indication aux travaux de restauration de la mare.

Site 6 : Verrières 2

Contexte

Le site est localisé sur la commune de Verrières, dans un contexte de prairie semée à *Schedonorus arundinaceus* (figure 3). Les travaux envisagés concernent la création d'une mare sur le site.



Figure 3 : Aspect général du site 6

Les taxons ayant été contactés lors de la prospection sont les suivants :

Nom latin	Nom vernaculaire	Indigénat	Rareté	Cotation UICN nationale	Cotation UICN régionale
Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort.	Fétuque Roseau	Indigène	CCC	LC	LC
Plantago lanceolata L.	Plantain lancéolé	Indigène	CCC	LC	LC
Trifolium repens L.	Trèfle rampant	Indigène	CCC	LC	LC
Trifolium pratense L.	Trèfle des prés	Indigène	CCC	LC	LC
Argentina anserina (L.) Rydb.	Potentille des oies	Indigène	CC	LC	LC
Carex hirta L.	Laîche hérissée	Indigène	C	LC	LC
Ranunculus repens L.	Renoncule rampante	Indigène	CCC	LC	LC
Lychnis flos-cuculi L.	Oeil-de-perdrix	Indigène	AR	LC	LC
Rumex acetosa L.	Oseille des prés	Indigène	C	LC	LC

La végétation correspond à une prairie artificielle à *Schedonorus arundinaceus*.

Recommandations

La flore relevée est constituée de taxons très communs à assez rares, sans enjeu de conservation particulier. Il n'existe donc pas de contre-indication à la création d'une mare sur le site.

Site 7 : Liart 1

Contexte

Le site est localisé sur la commune de Liart, au lieu-dit Le Frémont, dans une mégaphorbiaie au contact d'une prairie de fauche hygrophile acidicline (figure 4). Les travaux envisagés concernent la création d'une mare sur le site.



Figure 4 : Aspect général du site 7

Les taxons ayant été contactés lors de la prospection sont les suivants :

Nom latin	Nom vernaculaire	Indigénat	Rareté	Cotation UICN nationale	Cotation UICN régionale
Holcus lanatus L.	Houlque laineuse	Indigène	CCC	LC	LC
Equisetum palustre L.	Prêle des marais	Indigène	AR	LC	LC
Argentina anserina (L.) Rydb.	Potentille des oies	Indigène	CC	LC	LC
Filipendula ulmaria (L.) Maxim.	Reine des prés	Indigène	CC	LC	LC
Poa trivialis L.	Pâturin commun	Indigène	CCC	LC	LC
Ranunculus acris L.	Bouton d'or	Indigène	CCC	LC	LC
Angelica sylvestris L.	Angélique sauvage	Indigène	CC	LC	LC
Cirsium arvense (L.) Scop.	Cirse des champs	Indigène	CCC	LC	LC
Juncus effusus L.	Jonc épars	Indigène	C	LC	LC
Lathyrus pratensis L.	Gesse des prés	Indigène	CC	LC	LC
Alopecurus pratensis L.	Vulpin des prés	Indigène	AC	LC	LC
Trifolium pratense L.	Trèfle des prés	Indigène	CCC	LC	LC
Lotus pedunculatus Cav.	Lotier des marais	Indigène	AC	LC	LC

Cynosurus cristatus L.	Crételle	Indigène	AC	LC	LC
Rumex conglomeratus Murray	Patience agglomérée	Indigène	C	LC	LC
Carex hirta L.	Laîche hérissée	Indigène	C	LC	LC
Plantago lanceolata L.	Plantain lancéolé	Indigène	CCC	LC	LC
Trifolium repens L.	Trèfle rampant	Indigène	CCC	LC	LC
Lychnis flos-cuculi L.	Oeil-de-perdrix	Indigène	AR	LC	LC
Equisetum telmateia Ehrh.	Grande prêle	Indigène	R	LC	LC
Lolium perenne L.	Ivraie vivace	Indigène	CCC	LC	LC
Rumex obtusifolius L.	Patience à feuilles obtuses	Indigène	CCC	LC	LC
Ranunculus repens L.	Renoncule rampante	Indigène	CCC	LC	LC
Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult.	Scirpe des marais	Indigène	AR	LC	LC
Stellaria graminea L.	Stellaire graminée	Indigène	AR	LC	LC
Festuca gr. *rubra*		Indigène			
Schedonorus pratensis (Huds.) P.Beauv.	Fétuque des prés	Indigène	AR	LC	LC
Epilobium tetragonum L.	Épilobe à tige carrée	Indigène	C	LC	LC
Epilobium x *brevipilum* Hausskn.					
Epilobium parviflorum Schreb.	Épilobe à petites fleurs	Indigène	CC	LC	LC
Phleum pratense L.	Fléole des prés	Indigène	?	LC	LC
Cerastium fontanum Baumg.	Céraiste commune	Indigène	CCC	LC	LC
Matricaria chamomilla L.	Matricaire Camomille	Indigène	CC	LC	LC
Galium aparine L.	Gaillet gratteron	Indigène	CCC	LC	LC
Carex acutiformis Ehrh.	Laîche des marais	Indigène	AC	LC	LC
Carex acuta L.	Laîche aiguë	Indigène	AR	LC	LC
Carex disticha Huds.	Laîche distique	Indigène	AR	LC	LC
Lythrum salicaria L.	Salicaire commune	Indigène	CC	LC	LC
Cirsium palustre (L.) Scop.	Cirse des marais	Indigène	C	LC	LC

Les végétations relevées peuvent être rattachées à l'alliance du *Convolvulion sepium* (probablement l'association de l'*Epilobio hirsuti - Equisetetum telmateiae*) pour la mégaphorbiaie ainsi qu'au *Carici flaccae - Juncetum inflexi* pour la prairie hygrophile fauchée, sous une forme appauvrie.

Recommandations

La flore relevée est constituée de taxons très commun à rares, sans enjeu de conservation particulier. Il n'existe donc pas de contre-indication à la création d'une mare sur le site. Il serait néanmoins intéressant de chercher à conserver les populations de grande prêle (*Equisetum telmateia* Ehrh.), rare dans la région.

Site 8 : Liart 2

Contexte

Le site est localisé sur la commune de Liart, au lieu-dit Le Frémont, à 330 mètres au nord-est du site 7. Il s'agit d'une cariçaie au sein d'une prairie humide pâturée (figure 5). Les travaux envisagés concernent la création d'une mare sur le site.



Figure 5 : Aspect général du site 8

Les taxons ayant été contactés lors de la prospection sont les suivants :

Nom latin	Nom vernaculaire	Indigénat	Rareté	Cotation UICN nationale	Cotation UICN régionale
Agrostis stolonifera L.	Agrostide stolonifère	Indigène	CCC	LC	LC
Ranunculus repens L.	Renoncule rampante	Indigène	CCC	LC	LC
Lolium perenne L.	Ivraie vivace	Indigène	CCC	LC	LC
Poa trivialis L.	Pâturin commun	Indigène	CCC	LC	LC
Rubus sp.					
Salix caprea L.	Saule marsault	Indigène	CCC	LC	LC
Holcus lanatus L.	Houlque laineuse	Indigène	CCC	LC	LC
Juncus inflexus L.	Jonc glauque	Indigène	C	LC	LC
Cirsium arvense (L.) Scop.	Cirse des champs	Indigène	CCC	LC	LC
Juncus effusus L.	Jonc épars	Indigène	C	LC	LC
Persicaria hydropiper (L.) Spach	Renouée Poivre d'eau	Indigène	AC	LC	LC
Carex riparia Curtis	Laîche des rives	Indigène	AC	LC	LC
Rumex conglomeratus Murray	Patience agglomérée	Indigène	C	LC	LC
Urtica dioica L.	Ortie dioïque	Indigène	CCC	LC	LC
Poa annua L.	Pâturin annuel	Indigène	CCC	LC	LC
Trifolium repens L.	Trèfle rampant	Indigène	CCC	LC	LC
Poa pratensis L.	Pâturin des prés	Indigène	CC	LC	LC
Galium aparine L.	Gaillet gratteron	Indigène	CCC	LC	LC
Filipendula ulmaria (L.) Maxim.	Reine des prés	Indigène	CC	LC	LC
Cirsium palustre (L.) Scop.	Cirse des marais	Indigène	C	LC	LC
Lychnis flos-cuculi L.	Oeil-de-perdrix	Indigène	AR	LC	LC

Equisetum palustre L.	Prêle des marais	Indigène	AR	LC	LC
Cardamine pratensis L.	Cardamine des prés	Indigène	AC	LC	LC
Eupatorium cannabinum L.	Eupatoire à feuilles de chanvre	Indigène	CCC	LC	LC
Hypericum tetrapterum Fr.	Millepertuis à quatre ailes	Indigène	AC	LC	LC

La végétation relevée peut être rattachée pour la prairie à l'association du *Carici flaccae - Juncetum inflexi* (sous une forme appauvrie). La cariçaie peut être rattachée au *Galio palustris - Caricetum ripariae*.

Recommandations

La flore relevée étant constituée de taxons très communs à assez rares et sans enjeu de conservation particulier, il n'existe aucune contre-indication à la création d'une mare sur le site.

Site 9 : Liart 3

Contexte

Le site est localisé sur la commune de Liart. Le contexte est une scirpaie au sein d'une prairie pâturée hygrophile (figure 6). Les travaux envisagés concernent la création d'une mare sur le site.



Figure 6 : Aspect général du site 9

Les taxons ayant été contactés lors de la prospection sont les suivants :

Nom latin	Nom vernaculaire	Indigénat	Rareté	Cotation UICN nationale	Cotation UICN régionale
Scirpus sylvaticus L.	Scirpe des bois	Indigène	AR	LC	LC
Veronica beccabunga L.	Cresson de cheval	Indigène	C	LC	LC
Epilobium tetragonum L.	Épilobe à tige carrée	Indigène	C	LC	LC
Helosciadium nodiflorum (L.) W.D.J.Koch	Ache nodiflore	Indigène	AR	LC	LC
Cirsium palustre (L.) Scop.	Cirse des marais	Indigène	C	LC	LC
Urtica dioica L.	Ortie dioïque	Indigène	CCC	LC	LC
Juncus effusus L.	Jonc épars	Indigène	C	LC	LC
Persicaria hydropiper (L.) Spach	Renouée Poivre d'eau	Indigène	AC	LC	LC
Holcus lanatus L.	Houlque laineuse	Indigène	CCC	LC	LC
Lemna minor L.	Petite lentille d'eau	Indigène	AC	LC	LC
Rumex conglomeratus Murray	Patience agglomérée	Indigène	C	LC	LC
Galium gr. *aparine*		Indigène			
Lycopus europaeus L.	Lycope d'Europe	Indigène	C	LC	LC
Ranunculus repens L.	Renoncule rampante	Indigène	CCC	LC	LC
Juncus inflexus L.	Jonc glauque	Indigène	C	LC	LC
Glyceria fluitans (L.) R.Br.	Glycérie flottante	Indigène	AC	LC	LC
Poa trivialis L.	Pâturin commun	Indigène	CCC	LC	LC
Alnus glutinosa (L.) Gaertn.	Aulne glutineux	Indigène	CC	LC	LC
Juncus articulatus L.	Jonc à fruits luisants	Indigène	AC	LC	LC

La végétation relevée peut être rattachée à une scirpaie du *Calthion palustris* au sein de végétations prairiales hygrophiles (*Glycerion fluitantis* au niveau des bourbiers et prairie du *Mentho – Juncion*).

Recommandations

La flore relevée étant constituée de taxons très communs à assez rares et sans enjeu de conservation particulier, il n'existe aucune contre-indication à la création d'une mare sur le site. Cependant, compte tenu de l'impact du pâturage observé sur le site et de ses potentialités, il serait souhaitable de préserver une partie de la scirpaie lors des travaux et de mettre en défend une portion de berge de la mare intégrant cette végétation.

Site 10 : Baâlons

Contexte

Le site est localisé sur la commune de Baâlons, au lieu-dit La Petite Noue, dans une prairie de fauche hygrophile (figure 7). Les travaux envisagés concernent la création d'une mare sur le site.



Figure 7 : Aspect général du site 10

Les taxons ayant été contactés lors de la prospection sont les suivants :

Nom latin	Nom vernaculaire	Indigénat	Rareté	Cotation UICN nationale	Cotation UICN régionale
Rumex crispus L.	Patience crépue	Indigène	CCC	LC	LC
Rumex conglomeratus Murray	Patience agglomérée	Indigène	C	LC	LC
Scirpus sylvaticus L.	Scirpe des bois	Indigène	AR	LC	LC
Holcus lanatus L.	Houlque laineuse	Indigène	CCC	LC	LC
Geranium dissectum L.	Géranium découpé	Indigène	CC	LC	LC
Ranunculus repens L.	Renoncule rampante	Indigène	CCC	LC	LC
Juncus effusus L.	Jonc épars	Indigène	C	LC	LC
Agrostis stolonifera L.	Agrostide stolonifère	Indigène	CCC	LC	LC
Agrostis capillaris L.	Agrostide capillaire	Indigène	AC	LC	LC
Juncus inflexus L.	Jonc glauque	Indigène	C	LC	LC
Alopecurus pratensis L.	Vulpin des prés	Indigène	AC	LC	LC
Cerastium fontanum Baumg.	Céraiste commune	Indigène	CCC	LC	LC
Poa trivialis L.	Pâturin commun	Indigène	CCC	LC	LC
Carex hirta L.	Laîche hérissée	Indigène	CCC	LC	LC
Epilobium parviflorum Schreb.	Épilobe à petites fleurs	Indigène	CC	LC	LC
Phleum nodosum L.	Fléole de Bertoloni	Indigène	C	LC	LC
Phleum pratense L.	Fléole des prés	Indigène	?	LC	LC
Crataegus monogyna Jacq.	Aubépine à un style	Indigène	CCC	LC	LC
Galium aparine L.	Gaillet gratteron	Indigène	CCC	LC	LC
Lotus corniculatus L. subsp. *corniculatus*	Lotier corniculé	Indigène	CCC?	LC	LC
Cirsium vulgare (Savi) Ten.	Cirse commun	Indigène	CCC	LC	LC

Cirsium arvense (L.) Scop.	Cirse des champs	Indigène	CCC	LC	LC
Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort.	Fétuque Roseau	Indigène	CCC	LC	LC
Lolium perenne L.	Ivraie vivace	Indigène	CCC	LC	LC
Bromus hordeaceus L. subsp. *hordeaceus*	Brome mou	Indigène	CC?	LC	LC

La végétation relevée peut être rattachée à l'association de l'*Alopecuro pratensis – Cynosuretum cristati*, végétation des prairies hygrophiles eutrophes pâturées ou fauchées.

Recommandations

La flore relevée étant constituée de taxons très communs à assez rares et sans enjeu de conservation particulier, il n'existe aucune contre-indication à la création d'une mare sur le site.

Site 11 : Saint-Loup-Terrier 1

Contexte

Le site est localisé sur la commune de Saint-Loup-Terrier, au lieu-dit Bois des Boulettes. Le contexte est une prairie pâturée hygrophile eutrophile enclavée dans un bois caducifolié (figure 8). Les travaux envisagés concernent la création d'une mare sur le site.



Figure 8 : Aspect général du site 11

Les taxons ayant été contactés lors de la prospection sont les suivants :

Nom latin	Nom vernaculaire	Indigénat	Rareté	Cotation UICN nationale	Cotation UICN régionale
Agrostis stolonifera L.	Agrostide stolonifère	Indigène	CCC	LC	LC
Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort.	Fétuque Roseau	Indigène	CCC	LC	LC
Phleum pratense L.	Fléole des prés	Indigène	?	LC	LC
Dactylis glomerata L.	Dactyle aggloméré	Indigène	CCC	LC	LC
Holcus lanatus L.	Houlque laineuse	Indigène	CCC	LC	LC
Poa trivialis L.	Pâturin commun	Indigène	CCC	LC	LC
Lolium perenne L.	Ivraie vivace	Indigène	CCC	LC	LC
Potentilla reptans L.	Potentille rampante	Indigène	CCC	LC	LC
Convolvulus arvensis L.	Liseron des champs	Indigène	CCC	LC	LC
Rumex conglomeratus Murray	Patience agglomérée	Indigène	C	LC	LC
Carex hirta L.	Laîche hérissée	Indigène	CCC	LC	LC
Urtica dioica L.	Ortie dioïque	Indigène	CCC	LC	LC
Geranium robertianum L.	Herbe à Robert	Indigène	CCC	LC	LC
Glechoma hederacea L.	Lierre terrestre	Indigène	CCC	LC	LC
Allium vineale L.	Ail des vignes	Indigène	AC	LC	LC
Ranunculus repens L.	Renoncule rampante	Indigène	CCC	LC	LC
Veronica beccabunga L.	Cresson de cheval	Indigène	C	LC	LC
Glyceria maxima (Hartm.) Holmb.	Glycérie aquatique	Indigène	AC	LC	LC
Rumex obtusifolius L.	Patience à feuilles obtuses	Indigène	CCC	LC	LC
Juncus articulatus L.	Jonc à fruits luisants	Indigène	AC	LC	LC
Mentha aquatica L.	Menthe aquatique	Indigène	C	LC	LC
Lythrum salicaria L.	Salicaire commune	Indigène	CC	LC	LC

La végétation relevée peut être rattachée à l'association de l'*Alopecuro pratensis – Cynosuretum cristati, végétation des prairies hygrophiles eutrophes pâturées ou fauchées.*

.

Recommandations

La flore relevée étant constituée de taxons très communs à assez communs et sans enjeu de conservation particulier, il n'existe aucune contre-indication à la création d'une mare sur le site.

3. Bilan

Les inventaires réalisés sur les sites n'ont pas mis en évidence d'enjeux majeurs liés à la conservation de la flore et des végétations. Quelques recommandations particulières ont été émises pour les sites 1, 2, 7 et 9 dans le but de favoriser la conservation des taxons les plus rares et les plus menacés, mais aucune contre-indication n'a été mise en évidence vis-à-vis des travaux prévus.

4. Bibliographie

CAUSSE G. & WÉBER É. (2019) – Catalogue des végétations de la région Champagne-Ardenne, version mai 2019. Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Muséum national d'Histoire naturelle, 51 p.

Catalogue de la flore de Champagne-Ardenne – TaxRef 12. 2020. Conservatoire botanique national du Bassin Parisien / Muséum national d'Histoire naturelle

Pour en savoir plus :
http://www.cbnbp.mnhn.fr

Le **Conservatoire botanique national du Bassin parisien** est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le ministère en charge de l'environnement depuis 1998.

4 missions au service de la flore sauvage et de la végétation

- la connaissance ;
- l'identification et la conservation des éléments rares et menacés ;
- la fourniture d'un concours technique et scientifique auprès des pouvoirs publics ;
- l'information et la sensibilisation du public.

Sa labellisation

- Un agrément national conféré par le ministère en charge de l'environnement (JO du 23/09/2017) ;

Le CBNBP intervient sur un périmètre constitué des Régions Centre-Val de Loire, Île-de-France et des départements de l'ex-Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté) et de l'ex-Champagne-Ardenne (Région Grand Est).



Le CBNBP est membre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux et partenaire de l'Agence Française pour la Biodiversité.

Contacts

Conservatoire botanique national du Bassin parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
Directeur : Frédéric Hendoux
Directeur scientifique adjoint : Sébastien Filoche
61, rue Buffon - CP53
75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 35 54
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Délégation Bourgogne
Responsable : Olivier Bardet
Maison du Parc Naturel Régional du Morvan
58230 SAINT-BRISSON
Tél. : 03 86 78 79 60
E-mail : cbnbp-bourg@mnhn.fr

Délégation Centre-Val de Loire
Responsable : Jordane Cordier
DREAL Centre - BP6407
5, avenue Buffon - 45064 ORLEANS Cedex 2
Tél. : 02 36 17 41 31
E-mail : cbnbp-cvl@mnhn.fr

Délégation Champagne-Ardenne
Responsable : Frédéric Hendoux
30, Chaussée du Port - CS 50423
51035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tél. : 03 26 65 28 24
E-mail : cbnbp-ca@mnhn.fr

Délégation Île-de-France
Responsable : Jeanne Vallet
61, rue Buffon - 75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 56 47
E-mail : cbnbp-idf@mnhn.fr

Pôle Conservation
Responsable : Philippe Bardin
Tel : 01 40 79 56 25
philippe.bardin@mnhn.fr

Pôle Phytosociologie
Responsable : Gaël Causse
Tel : 03 86 78 79 61
gael.causse@mnhn.fr

Pôle Système d'information
Responsable : Cyril Tabut
Tel : 01 40 79 80 99
cyril.tabut@mnhn.fr